

# Votre Bilan de Compétences

par le Leader de la Formation continue des salariés en Île-de-France

« Mener un travail de réflexion sur votre parcours professionnel et ses perspectives. »

✓ **Expertise Conseil**  
Bilan, Formation & VAE

✓ **Premier entretien GRATUIT**  
sans engagement

✓ **Sept centres agréés**  
en Île-de-France



éligible au  
CPF\*



**Faire le point** sur votre parcours



**Analyser** vos compétences



**Préparer** votre reconversion professionnelle



**Renforcer ou concrétiser** votre projet professionnel ou projet de formation

**Informations & Rendez-vous**  
Contactez-nous, par téléphone, du lundi au vendredi à partir de 9h.

**01 44 78 86 15**

[bdc@cnam-iledefrance.fr](mailto:bdc@cnam-iledefrance.fr)

Contact : Sandie Lesueur

\*Compte Personnel de Formation

Un accompagnement de 24 heures dont 16 à 18 heures d'entretiens individuels en face à face et 8 heures de travail personnel, réparties sur 2 ou 4 mois en moyenne. Un suivi de 6 mois est réalisé après la fin du Bilan.



**Sara, 29 ans,**  
Journaliste  
Financement AFDAS / OPCA

*« Grâce au Bilan de Compétences, j'ai repris confiance en moi et réussi ma reconversion professionnelle. »*



**Jacques, 56 ans,**  
Directeur commercial  
Financement Employeur

*« Clarifier mes atouts et mes aspirations m'a donné les clefs pour accéder à un poste de Directeur. »*



**Pauline, 43 ans,**  
Chef de projet  
Financement FONGECIF

*« Bilan bénéfique : j'ai changé de poste, obtenu plus de responsabilité et me sens mieux dans mon travail. »*

éligible au  
CPF\*

Le **Bilan de Compétences** vous permet de faire le point sur votre **parcours**, d'analyser vos compétences afin de préparer sereinement une **reconversion professionnelle** ou une **évolution de carrière**.

Avec l'aide d'un.e consultant.e professionnel.le, d'une méthode et d'outils, vous pouvez **identifier** et **valoriser vos compétences professionnelles et personnelles**, **analyser vos aptitudes et motivations**, **dégager des pistes d'évolution** et prendre des décisions. La conduite de nos bilans de compétences se fait à partir d'entretiens individuels et personnalisés.

C'est une démarche accompagnée en vue de **maîtriser votre devenir professionnel** tout en l'inscrivant dans la réalité socio-économique.

## Pour tout salarié

Justifiant d'au moins cinq ans d'expérience.

Un déroulement en trois phases :

- 1 Phase préliminaire GRATUITE**  
Comprendre la démarche (conditions et moyens) et définir vos besoins et objectifs.
- 2 Phase d'investigation**  
Pour identifier et analyser vos aptitudes, motivations et centres d'intérêt.
- 3 Phase de conclusion**  
Synthèse matérialisée par un dossier écrit : plan d'action, atouts, suivi.

## Financement

Nous vous accompagnons dans la constitution de votre dossier de financement. Contactez-nous !

- **Par l'employeur**  
avec le plan de formation de votre entreprise

OU

- **Par un CPF**  
à l'initiative du salarié, dans le cadre du «Compte Personnel de Formation»

OU

- **Individuel**